Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2018)

Heft: 6

Artikel: "J'ai voulu me prouver que j'étais expérimentée"

Autor: Guéry, Flora / Ackermann, Stéphanie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-852844

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une séance a ensuite été organisée pour l'ensemble du personnel ayant une formation de base d'aide familiale, en collaboration avec le Service de la formation professionnelle, le Centre d'orientation scolaire et professionnel ainsi que l'OrTra jurassienne santé-social. «Au final, le nombre de personnes qui n'ont pas souhaité entreprendre cette démarche se compte sur les doigts d'une main.» L'institution a été partante pour payer cette formation s'étalant sur une à deux années, dont le coût s'élève entre 7 000 et 10 000 francs par personne, contribution financière du canton comprise: «Nous avons également fait en sorte que le temps consacré à celle-ci soit compté comme temps de travail au prorata du taux d'activité.»

«Il a fallu faire apprivoiser cette nouvelle forme de formation.»

Nicole Ventura-Montavon

Taux de réussite proche de 100%

Dès le lancement de la formation, 18 candidates âgées entre 26 et 49 ans se sont inscrites à la volée 2014–2015, alors que 24 autres personnes ont fait valoir leur intérêt pour la volée suivante. Au total, trois volées ont été réparties sur deux ans. «Aujourd'hui, une quarantaine de collaboratrices arrivent au terme de cette formation. Le taux de réussite est proche de 100%», se félicite Nicole Ventura-Montavon.

Pour la procédure de validation des acquis, le métier d'ASSC présente une particularité: les actes médico-techniques ne peuvent être pratiqués que par du personnel qualifié. A la FAS, l'apprentissage des gestes médico-techniques s'est fait à l'intérieur des équipes: «Au début, certaines collaboratrices ont eu peur qu'on leur prenne leur travail, voire leurs tâches. Il a fallu faire apprivoiser cette nouvelle forme de formation. En fin de compte, tout a bien fonctionné. Entre collègues, elles ont pu se stimuler et cela a donné lieu à une dynamique institutionnelle très positive.»

Si les participantes à la validation des acquis restent dans la même fonction, sans augmentation de leur salaire, elles terminent avec un diplôme supplémentaire en poche. «Il s'agit d'une plus-value dans leur cursus professionnel, au risque de les voir partir», indique Nicole Ventura-Montavon. Et de conclure: «La formation est un enjeu extrêmement important. Quand on parle de chiffres, le coût que nous avons investi dans notre structure par rapport à la validation des acquis de l'expérience, nous le retrouvons, à coup sûr, dans la motivation du personnel et dans l'augmentation de la qualité des prestations.»

Flora Guéry

«J'ai voulu me prouver que j'étais expérimentée»

Stéphanie Ackermann, 37 ans, diplômée ASSC. Elle habite à Delémont, où elle travaille pour la Fondation de l'Aide et des Soins à domicile.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer dans une procédure de validation des acquis de l'expérience?

A la base, je suis aide familiale. J'ai suivi cette formation sur deux ans à Neuchâtel. Une fois mon CFC en poche, j'ai commencé aussitôt à travailler pour la Fondation de l'Aide et des Soins à domicile du Jura. C'était en juillet 2001. J'avais 20 ans. Au début, ma fonction était reconnue au sein de l'institution. Mais, quelques années plus tard, la formation d'aide familiale s'est stoppée. A 27 ans, je me suis retrouvée du jour au lendemain avec un diplôme qui avait complètement perdu de sa valeur. C'est comme si je repartais à zéro. D'un coup, les portes pour pouvoir travailler ailleurs se refermaient. J'étais frustrée de me retrouver dans une sorte d'impasse professionnelle. Je me suis renseignée et j'ai appris qu'il existait une formation passerelle pour devenir ASSC en cours d'emploi. J'étais prête à commencer une validation des acquis de mon côté, mais mon employeur m'a demandé de patienter. En effet, l'institution était sur le point de mettre en place et de financer une première volée d'ASSC pour les personnes se retrouvant dans ma situation. Après quatorze ans à exercer mon métier, j'ai donc eu la possibilité de faire une validation des acquis de l'expérience avec le soutien de ma direction.

Qu'avez-vous retiré de cette formation?
Cette formation, je la considère comme un cadeau et je la recommande vivement. Dans mon cas, elle a duré une année, à côté de mon travail à plein-temps. J'y ai consacré une grande partie de mon temps libre et beaucoup d'énergie. Entre collègues, nous nous sommes bien entraidées. Il y avait un réel esprit de solidarité. Moi qui n'ai pas eu de facilité à l'école, je me suis étonnamment très bien débrouillée, ce qui m'a donné une plus grande confiance en moi. Grâce aux cours et aux travaux écrits, j'ai pu acquérir des connaissances qui me sont utiles dans mon travail au quotidien. Sur le terrain, je vois désormais la situation de manière plus globale. Cela permet une meilleure prise en charge du client. Aujourd'hui, ce diplôme d'ASSC me procure non seulement une sécurité de l'emploi, mais il reconnaît aussi ma compétence à pouvoir pratiquer des actes médico-techniques, comme par exemple, les prises de sang, les pansements ou la préparation des semainiers. Ce sont des gestes – que nous exerçons sur délégation des infirmières – très importants. Au final, nous avons plus de responsabilités, ce qui est très valorisant.

«Cette formation a duré une année, à côté de mon travail à plein-temps.»
Stéphanie Ackermann

Une fois votre diplôme en poche, qu'avez-vous fait?
Quand j'ai reçu mon diplôme en 2015, je n'ai pas voulu rester au sein de l'institution pour m'acquitter de la redevance. J'ai préféré rembourser ma formation, soit environ 5000 francs, car je voulais absolument découvrir un autre domaine que le maintien à domicile. Dès lors que j'ai eu un papier reconnu en mains, j'ai voulu me prouver que j'étais une ASSC diplômée, avec de l'expérience, qui pouvait trouver un emploi ailleurs. C'était la première fois que je changeais de travail. Je suis arrivée à la fondation Foyer Handicap, à Neuchâtel. Il s'agit d'une institution pour les personnes en situation de handicap lourd. Là-bas, j'ai pu pratiquer mon rôle d'ASSC, car les soins techniques sont plus prononcés qu'aux soins à domicile. Cette expérience m'a beaucoup plu, mais également beaucoup fatiguée, en raison des horaires et des veilles. Deux ans plus tard, j'ai décidé de retourner dans les soins à domicile.

Qu'est-ce qui a motivé votre choix?
Dans le secteur des soins à domicile, nous avons des conditions de travail agréables, notamment au niveau des horaires. Par ailleurs, je suis quelqu'un qui croit réellement au bien-fondé du maintien à domicile des personnes âgées. Pour moi, c'est l'avenir. J'apprécie aussi le fait d'avoir une certaine indépendance dans mon travail, ainsi que le contact avec les clients. Quand on rentre chez eux, on doit respecter leur milieu de vie, leurs habitudes. On voit leurs photos de famille, on découvre toute leur vie.

Interview: Flora Guéry

Annonce

Préservez votre mobilité avec nous!

La maison HERAG, une entreprise familiale Suisse, propose depuis 30 ans des solutions pour votre indépendance, votre sécurité et votre confort. En vous offrant, en plus, un service parfait.

HERAG AG
HERAG Romandie
Rte. de la Ferme 2
1470 Estavayer-le-Lac
info@herag.ch
www.herag.ch

8707 Uetikon am See
T 043 508 76 29

1470 Estavayer-le-Lac
T 021 588 03 19

6963 Pregassona
T 091 228 05 16

HERAG
Spécialiste suisse des monte-escaliers depuis 1983
Stannah

détacher ici

Demande de documentation gratuite
Nom Sfr/01
Prénom
Rue
NPA/Lieu
Téléphone

Veuillez nous envoyer le coupon à:
HERAG AG, Tramstrasse 46, 8707 Uetikon am See.